Labélisation d’événements à caractère scientifique, technique ou de recherche organisés lors de la présidence belge du Conseil de l’Union européenne

Objectifs

Les événements à caractère scientifique, technique ou de recherche organisés lors de la présidence belge du Conseil de l’Union européenne peuvent se voir octroyer le label « Présidence belge », une marque de reconnaissance permettant d’obtenir une place dans l’agenda de la présidence et un gage de qualité à faire valoir auprès d'éventuels partenaires ou sponsors.

Durée : Les événements doivent se dérouler pendant la Présidence Belge du Conseil de l'UE, soit du 1er janvier au 30 juin 2024.

Porteur(s) : Centre de Recherche | Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

Les évènements/projets devront:

- Avoir lieu pendant la Présidence;
- Avoir un lien avec la 3S wallonne.
- Avoir un lien avec l’UE (dimension européenne de l’évènement).

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Budget

De 5.000 € à 20.000 €

Bailleur de fonds

- **SPW EER**

Critères de sélection

• Être en lien avec l’UE et les grands thèmes de la Présidence belge, en particulier avec le S3 wallonne;

• Être soumis à une présélection/filtrage opéré(e) par les autorités compétentes;

• Être proposés par l’autorité qui a endossé la responsabilité de la présélection (et qui s’occupera du suivi de l’organisation de ces activités) au Groupe Communication & Participation publique (coordonné par la Task Force du SPF Affaires étrangères).

Candidature via le formulaire disponible ici , à transmettre par mail au format PDF à : presidence2024.eer@spw.wallonie.be